

République Française - Département du Nord

Arrondissement d'Avesnes

Syndicat d'Electricité de l'Arrondissement d'Avesnes

Siège Social : Mairie d'Avesnes sur Helpe - Place du Général Leclerc

59363 AVESNES SUR HELPE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Syndical du : mercredi 7 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le 7 avril à 18h00, le Conseil Syndical s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Guislain CAMBIER, Président. Après convocation légale de ses membres en date du lundi 29 mars 2021.

Le nombre de délégués en exercice le jour de la séance : 55

Nombre de présents :

Nombre de votants :

Nombre d'absents :

Nombre d'excusés :

Ont donné procuration :

Délibération n° 10-2021

OBJET : VOTE DU BUDGET

Le Comité Syndical,

Considérant l'instruction budgétaire et comptable M4, comme élaboré ci-dessous,

Section de fonctionnement : 5.316.765,53 €

Section d'investissement : 7.251.140, 46 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré,

ADOpte le budget de l'année 2021, joint à la présente délibération, qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement : 5.316.765,53 €

Section d'investissement : 7.251.140, 46 €

DECIDE, à l'unanimité, l'affectation des résultats 2020 avec la répartition comme exprimée ci-dessus.

Fait en séance, les jour, mois et an susdits

Publié le.....

Notifié le.....

Transmis à la Sous-Préfecture le.....

Certifié exécutoire

Le Président,

Guislain CAMBIER

Pour extrait conforme

Le.....

Le Président